

# Lettre ouverte au Président de la République

Depuis de nombreux mois, nous sommes témoins des faits suivants :

- Reconduites forcées de migrants aux frontières, dont des mineurs isolés, se trouvant sur le sol français vers l'Italie
- Reconduites forcées de migrants dits « dublinés » souhaitant demander l'asile à des pays européens autres que celui par lequel ils sont entrés et où leurs empreintes ont été prises
- Militarisation des frontières
- Application d'un « délit de solidarité » envers les citoyens solidaires.

## Aujourd'hui :

- Des migrants sont en errance en France, ou dans le pays où ils sont renvoyés au titre du règlement de Dublin, car sans solution de statut.
- La plupart des migrants sont arrivés entre octobre et décembre 2016 (après le démantèlement des bidonvilles). Ils sont dans une démarche d'intégration en France depuis plus de 8 mois grâce aux bénévoles qui interviennent auprès des CAO en dispensant des cours d'alphabétisation et en développant des activités culturelles et sportives en lien avec la population locale. Les renvoyer dans d'autres pays serait dramatique pour ces migrants et leurs efforts, très souvent remarquables, d'apprentissage et le travail accompli autour d'eux n'aurait servi à rien.
- Des mineurs isolés sont livrés à eux-mêmes dans les rues, ou placés dans des hôtels ou autres lieux d'hébergement souvent sans aide, sans la prise en charge légale que devrait leur apporter les conseils départementaux.
- La santé mentale de nombreux migrants et demandeurs d'asile est mise à mal en raison de l'incertitude quant à leur sort et l'angoisse d'être rejetés vers ce qu'ils ont dû fuir.

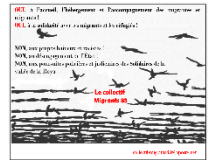
Nous demandons que la procédure Dublin soit levée pour l'ensemble des réfugié-e-s concerné-e-s, car ce règlement aboutit à la fabrique de clandestins.

## Nous, collectif migrants 83, regroupant une trentaine d'organisations et de nombreux citoyens et citoyennes, demandons :

- **L'arrêt et l'annulation de toute mesure d'expulsion au prétexte des accords de Dublin**
- **Le droit pour toute personne contrainte de fuir son pays de trouver asile dans le pays de son choix, avec des conditions décentes d'accueil : hébergement, soins, santé, accompagnement...**
- **La création de nouvelles places d'hébergement en CADA**
- **La modification de l'article 622 du CESEDA, afin qu'il garantisse une immunité totale et effective aux personnes portant assistance par simple humanité aux réfugiés en détresse.**

Notre intervention s'inscrit dans l'exigence du respect des droits humains fondamentaux.

Nous vous rappelons que, vu le nombre de morts à nos frontières, l'Europe et la France se sont engagées à accueillir un certain nombre de réfugié-e-s. Actuellement elles ne tiennent pas leur parole et de trop nombreux humains souffrent et meurent sans secours.



**OUI**, à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des migrantes et migrants !

**OUI**, à la solidarité avec les migrants et les réfugiés !

**NON**, aux propos haineux et racistes !

**NON**, au désengagement de l'État !

**NON**, aux poursuites policières et judiciaires des Solidaires de la vallée de la Roya !

**Le collectif  
Migrants 83**

**SIGNEZ,  
FAITES  
SIGNER la  
PETITION  
JOINTE**

## **SOLIDARITE CONCRETE**

A défaut d'une mobilisation suffisante des pouvoirs publics, nous cherchons à amplifier le réseau des citoyens solidaires, sensibles à la détresse des réfugiés, souhaitant aider à l'accueil.

### **Concrètement, nous recherchons :**

- davantage de familles prêtes à héberger (légalement) des demandeurs d'asiles au sein du réseau WELCOME,
- du matériel de couchage (draps, couvertures, sacs de couchage, tentes),
- périodiquement, des denrées alimentaires, des vêtements,
- éventuellement, des mécènes humanistes se demandant quoi faire de leurs propriétés ou argent...

## **Mardi 20 juin, journée internationale de solidarité avec les réfugié-e-s**

A Toulon, nous vous proposons de nous retrouver :

- A 9 h 30 devant le Café Culture, rue Paul Lendrin, pour une distribution de tracts et faire signer la pétition adressée au président de la République.
- A 11 h 30 devant la Préfecture pour demander à être reçus pour remettre au préfet la lettre ouverte jointe.
- A 14 h 30 devant le panneau d'expression libre de la gare routière, pour collage d'affiches « Stop préjugés » sur les 6 panneaux d'expression libre du centre-ville.
- A 18 h place de la Liberté pour un Cercle du Silence exceptionnel.